



# BUBRY



Travaux



Vie locale



Du côté de  
chez nous



Enfance et  
jeunesse

## URGENCES

POMPIERS 18  
GENDARMERIE 17  
SAMU 56 15  
CENTRE ANTI-POISON DE RENNES  
02 99 59 22 22

## SANTÉ

### Médecins généralistes

Dr ROBIN J.  
Place Saint-Antoine 02 97 51 70 21  
Dr THOMAS G.  
6 rue de la Libération 02 97 51 70 56

### Pharmaciens

BRÉDÉKA L. - PERRIN M.L.  
21 rue des Tilleuls 02 97 51 70 37

### Infirmiers

Cabinet RHIDANE A. - MARCHESSEAU G.  
TOUILLIER V. - LE MANCQ S.  
6 place Saint-Antoine 2 97 51 31 93

Cabinet BARTHÉLÉMY M. - LE FUR F.  
LE RUYET A. - LE TALLEC B. - DANIGO J.C.  
4 rue de la Libération 02 97 51 72 70

RIVALAN V.  
2 rue du Dr Troudet 02 97 27 03 37

### Masseurs - Kinésithérapeutes

LE SANT M. - MOLINIER S.  
2 rue du Dr Troudet 02 97 51 72 21

CHAUVIN F. - GIRARD M.  
3 rue du Dr Troudet 02 97 51 70 53

### Ostéopathe

LE SANT M.  
2 rue du Dr Troudet 02 97 51 72 21

### Pédicures - Podologues

BUREAU F.  
2 rue du Dr Troudet 02 97 51 72 21

SALAU I.  
3 rue du Dr Troudet 02 97 51 70 53

### Orthophoniste

RANC L.  
5 place F. d'Esperey 09 73 60 65 98

### Ambulanciers

Ambulances Urgences 56  
LE SAUSSE M. - KERJOUAN O.  
ZA Kerlévic 02 97 51 76 98

Bubry-Ambulances  
COLLIN C.  
Kerscaven 02 97 51 33 50

### Taxis conventionnés

Ambulances Urgences 56  
LE SAUSSE M. - KERJOUAN O.  
ZA Kerlévic 02 97 51 76 98

Bubry-Ambulances  
COLLIN C.  
Kerscaven 02 97 51 33 50

### Vétérinaires

FAVENNEC Y. - SOUBIES S.  
Place F. d'Esperey 02 97 51 70 26

### Correspondants de presse

#### Le Télégramme

PERRET E. 06 09 02 45 74

#### Ouest-France

AUBINEAU C. 02 97 51 73 60  
Claude.aubineau0047@orange.fr

## PERMANENCES

### Assistante sociale

Sur rendez-vous le mercredi matin  
Tél. : 02 97 69 53 25

### Mutualité Sociale Agricole

S'adresser à Mme LE GOYET  
Tél. : 02 97 46 52 73

### Mission Locale

La Mission Locale a pour but d'aider les jeunes de 16 à 26 ans à la recherche d'une formation ou d'un emploi.

Sur rendez-vous  
Tél. : 02 97 21 42 05

### Conseillers départementaux

Jean-Rémy KERVARREC  
Sur rendez-vous  
Tél. : 06 32 67 86 07

Françoise BALLESTER  
Sur rendez-vous  
Tél. : 02 97 02 96 96 / 06 61 98 53 79

### Député

Philippe NOGUES  
Sur rendez-vous  
Tél. : 02 97 05 34 81 / 06 37 29 55 73

### F.N.A.T.H.

Le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois,  
de 9h à 9h45 à la Mairie.

### Services municipaux Mairie

Du lundi au vendredi :  
9h - 12h / 14h - 17h

Le samedi :  
9h à 12h (sauf en juillet et août)  
Tél. : 02 97 51 70 07  
Mail : mairie.bubry@gmail.com

### Médiathèque

Horaires des permanences  
Périodes scolaires :  
Mardi : 16h - 18h  
Mercredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h  
Jeudi : 14h - 18h  
Samedi : 10h - 12h30 / 14h - 16h

Périodes de vacances scolaires :  
Mardi et jeudi : 14h - 17h  
Mercredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h  
Samedi : 10h - 12h30  
Tél. : 02 97 51 76 41  
mediatheque.bubry@gmail.com

### Centre Communal d'Action Sociale

Kerscaven  
Tél. : 02 97 51 71 86

### Marchés de Bubry

**Marché municipal**  
Centre bourg de Bubry,  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi du mois, le matin.

**Marché alimentaire** (producteurs locaux)  
Place de l'Eglise,  
Mercredi matin à partir de 9h00.

**Marché de producteurs locaux**  
Parking de la crêperie Ar Vadelen  
(route de Plouay),  
Vendredi à partir de 18h30.

**Poissonnier**  
Place Franchet d'Esperey,  
Mardi matin à partir de 10h30.

**Ostréiculteurs**  
Place Franchet d'Esperey,  
Samedi et dimanche, le matin.

### Déchèterie de Bubry

Du 1er avril au 31 octobre  
Mardi : 9h - 12h / 14h - 18h  
Jeudi : 14h - 18h  
Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

Du 2 novembre au 31 mars  
Mardi : 9h - 12h / 14h - 17h  
Jeudi : 14h - 17h  
Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

## DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

### Carte d'identité

**Les cartes d'identité émises depuis le 1er janvier 2004 sont valables 15 ans.**

Faire la demande en mairie. Prévoir un délai minimum d'un mois sauf si urgence justifiée.

#### Pièces à fournir :

Pour une première demande :  
• 2 photographies (fond clair, visage droit et centré, sans expression, sans lunettes),  
• 1 justificatif de domicile (ex. : facture d'électricité + attestation pour les personnes hébergées ou les enfants majeurs),  
• 1 copie d'extrait d'acte de naissance (à demander à la mairie du lieu de naissance).

Pour un renouvellement, apporter les mêmes pièces mais la copie de l'acte de naissance n'est pas nécessaire si vous pouvez fournir une carte d'identité ou un passeport périmé depuis moins de 2 ans.

En cas de perte de votre carte d'identité, fournir :  
• les mêmes pièces que pour une première demande,  
• 1 timbre fiscal à 25 €,  
• 1 déclaration de perte (établie en mairie).

### Fiches d'état-civil

Les fiches familiales sont remplacées par des photocopies du livret de famille ; les fiches individuelles sont remplacées par une photocopie recto verso de la carte d'identité ou des pages correspondantes du livret de famille ou par un extrait d'acte de naissance.

### Service National : recensement

A la date anniversaire de ses 16 ans et 3 mois, tout jeune Français doit se présenter à la mairie de son domicile muni d'une pièce d'identité et de son livret de famille afin de se faire recenser. La mairie lui remet alors une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (ex. : le permis de conduire).

### Passeport biométrique

La demande est à faire dans les mairies agréées (ex. : Plouay, Guémené-sur-Scorff, Hennebont). Prendre rendez-vous avant de se déplacer. Prévoir un délai d'un mois.

#### Pièces à fournir :

- 1 timbre fiscal à 86 € pour les adultes, 42 € pour les mineurs de 15 à 18 ans et 17 € pour les jeunes de moins de 15 ans,
- 2 photos d'identité récentes et identiques,
- livret de famille,
- extrait de filiation ou copie d'acte de naissance (à demander à la mairie du lieu de naissance),
- 1 document avec photographie délivré par un organisme officiel (carte d'identité, permis de conduire, carte d'étudiant,...),
- ancien passeport ou déclaration de perte ou de vol (si renouvellement),
- justificatif original de domicile récent.

Le passeport est valable 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les mineurs.

Présence obligatoire de la personne concernée, majeure ou mineure. Prise d'empreinte à partir de l'âge de six ans.

### Inscription sur la liste électorale

L'inscription sur la liste électorale se fait du 1er septembre jusqu'au 31 décembre pour pouvoir voter à partir du 1er mars de l'année suivante.

Pour effectuer cette inscription, présentez-vous en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Les jeunes atteignant leur dix-huitième anniversaire entre le 1er janvier et la veille du premier tour d'une élection doivent s'assurer en mairie, au plus tard 10 jours avant ladite élection, que leur inscription d'office a bien été transmise par l'I.N.S.E.E. aux services municipaux.

## SOMMAIRE

p 2	Renseignements utiles
p 3	<a href="#">Le Mot du Maire</a>
p 4	Budget municipal
p 5	Subventions aux associations
p 6	Travaux
p 7	Voirie - PLU
p 8	Environnement
p 9	Informations diverses
p 10	Lorient Agglomération
p 11	Vie économique
p 12	Conseil municipal des enfants
p 13	Enfance et jeunesse : RAM
p 14	TAP / Médiathèque
p 15	École La Feuillaison
p 16	École Teir Dervenn
p 17	École Sainte-Hélène
p 18-19	Résidence Louis Onorati / CCAS
p 20-21	Du côté de chez nous : les moulins
p 22	Page en breton
p 23-26	Vie locale
p27	État-civil / Agenda
p28	Retour en images



Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je suis ravi de vous retrouver pour ce nouveau bulletin municipal élaboré par la commission communication ainsi que de nombreux bénévoles que je remercie pour le travail qu'ils réalisent.

La commune a voté son budget pour l'année 2016 et confirme son souhait de ne pas augmenter ses taux d'imposition. La maîtrise de nos frais de fonctionnement est toujours notre priorité mais comme nous l'avions prévu la baisse des dotations et de nouvelles charges imposées par l'État amputent de façon significative notre capacité d'autofinancement et auront des répercussions à terme sur notre capacité d'investissement. Le Président de la République a annoncé que la dotation de l'État qui devait être réduite de 2 milliards l'an prochain ne le sera que d'un milliard pour les communes, mais on ne peut pas demander d'une part aux collectivités d'investir car elles assurent les trois quarts de l'investissement public et d'autre part de faire des économies. Le citoyen ne peut pas demander toujours plus de services, des horaires plus larges, les mêmes prestations dans un village que dans une grande ville et rechigner devant les hausses d'impôts ou de tarifs publics. Quand l'enjeu est de trouver l'équilibre entre un niveau de service souhaitable et un effort fiscal acceptable, il faut inventer de nouvelles formes de dialogue. Et ça, c'est à chacun de s'y employer.

A l'heure où j'écris ce mot, c'est parti pour un mois de fête européenne du football. Une occasion rêvée pour redorer l'image de la France placée sous les projecteurs, mais un pays embourbé dans une pagaille sans nom autour de la loi travail. Cette situation mine le moral de nombreux français avec les grèves, les manifestations, les blocages, les casseurs,...

Parmi les priorités de notre commune pour cette année 2016 :

- la finalisation du plan local d'urbanisme qui a débuté en 2008. L'enquête publique va avoir lieu du 20 juin au 19 juillet et j'invite les personnes intéressées à venir consulter les documents et faire part de leurs doléances lors des permanences du commissaire enquêteur. Cette finalisation va nous permettre de pouvoir débiter le réaménagement du bourg de Saint-Yves. Une réunion d'information pour présenter le projet sera programmée au début de l'automne.
- la poursuite des travaux de voirie rurale, de bâtiments communaux.
- l'aide aux associations : nous poursuivons l'accompagnement de nos nombreuses associations Bubryates. Ces dernières percevront cette année une subvention égale à celle de 2015 contrairement à d'autres communes qui ont fait le choix de la baisser. Toutes les activités, que développent nos associations, constituent le cœur même de la vie locale.

Saluons aussi l'arrivée de six nouvelles activités qui démontrent le dynamisme de la commune.

Je vous laisse découvrir ce bulletin d'information. L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un bel été et de belles vacances.

Roger Thomazo

Crédit photographique et rédaction :

R. THOMAZO

La Commission communication : N. GUILLEMOT, M.A. LE GAL, J.C. MICHARD, J. LOTHORÉ, A. LEGUYADER-GRANDVALET, A.C. ORDRONNEAU, G. PÉRICO, V. NIGNOL.

C. EVANO, M.F. JULÉ, E. ROMIEUX, B. LE CLAINCHE, Y. LE CARRER, J. MASSON, LES ENSEIGNANTS DES ÉCOLES LA FEUILLAISON, TEIR DERVENN ET SAINTE-HÉLÈNE, RBG, A. LE MOUSTARDER, Y. KERDAFFREC, C. LE PORHO, S. COLINEAU, L. RAUTUREAU, M. LE NY, E. PERRET, ESSOR BRETON, L. DEMEESTER, M.A. QUIDU, S. PACCARIN, N. GUYOMARD, E. ACOSTA, E. DUCHER.

Publication de la Mairie de Bubry

# BUDGET MUNICIPAL

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2016

Le budget prévisionnel 2016 s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 738 828,53 € en fonctionnement et de 1 724 463,17 € en investissement dans un contexte de forte baisse des dotations de l'État.

Cette année verra encore d'importantes dépenses en voirie (voirie rurale notamment) et le début de l'aménagement du bourg de Saint-Yves.

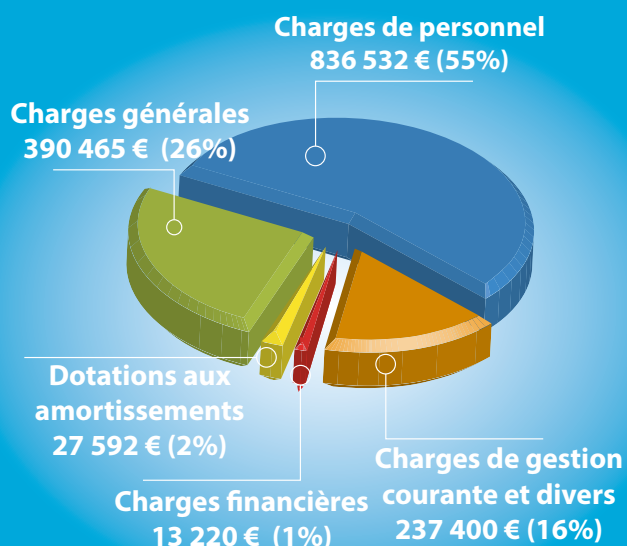
## TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil municipal a voté le maintien des taux d'imposition.

	Bases	Taux	Produit
Taxe d'habitation	2 558 000 €	14.36 %	367 328 €
Foncier bâti	1 942 000 €	17.38 %	337 519 €
Foncier non bâti	206 200 €	44.94 %	92 666 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 706 200 €</b>		<b>797 514 €</b>

## COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - SECTION FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES



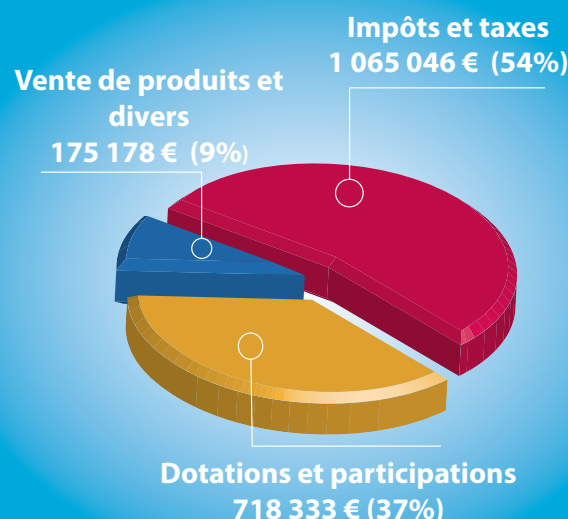
**Charges générales** : énergie, téléphone, eau, assurances, entretien des bâtiments et de la voirie, etc.

**Personnel** : La municipalité emploie 27 agents représentant 22 emplois à temps plein.

**Charges de gestion courante et divers** : subventions, participations diverses dont participations aux charges intercommunales, indemnités des élus, charges exceptionnelles, reversements, etc.

**Charges financières** : intérêts d'emprunts.

### RECETTES



**Vente de produits et divers** : produits des services (cantine, médiathèque, centre de loisirs, garderie, etc.), ventes diverses, remboursement de charges de personnel, loyers, etc.

**Impôts et taxes** : impôts locaux, compensation de taxe professionnelle, dotation de solidarité communautaire, etc.

**Dotations et participations** : dotation globale de fonctionnement (Etat), etc.

La section fonctionnement a présenté un excédent de 453 345 € qui a été réinjecté à la section investissement 2016.

## SECTION INVESTISSEMENT

L'année dernière, les investissements ont été principalement axés sur la voirie (voirie rurale, rue des écoliers, rue du Dr Troudet et surtout route de Plouay).

Les dépenses se sont élevées à 582 005 € et les recettes à 1 407 450 €. L'excédent, 825 445 €, a été reporté à la section investissement 2016 et servira notamment à financer les travaux d'aménagement du bourg de Saint-Yves.

## ASSOCIATIONS DE BUBRY

ACPG CATM Bubry	180 €	Club fémina	145 €	Judo club	180 €
Amicale des sapeurs-pompiers	473 €	Comité de jumelage	180 €	Poar ar 'leur !	180 €
ANACR Bubry	74 €	Comité des fêtes de Bubry	1 442 €	Randonneurs du Brandifout	145 €
ASB	1 618 €	Comité des fêtes de Bubry (feu d'artifice)	2 000 €	Société de chasse	415 €
Bagad Sant-Ewan Bubry	1 618 €	Comité des fêtes et sports de Saint-Yves	764 €	Sport et fitness	181 €
Bubry'arts	145 €	Comités de chapelles (à chacun)	91 €	Team euro side	108 €
Bubry yoga	145 €	Cyclo club Bubry	180 €	Tréteaux de Bubry	180 €
Club canin 4 pattes bubryates	145 €	FNATH	91 €	UFAC	74 €
Club des amis et retraités	145 €	Gym pour tous	181 €	Yaouangs	180 €

## ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

ADAPEI Les Papillons blancs	45 €	Ligue contre le cancer	45 €
AFM myopathie	45 €	Maison arc-en-ciel	106 €
AFSEP (Asso. française des sclérosés en plaques)	45 €	Paralysés de France	45 €
APAJH 56 (Asso. pour adultes et jeunes handicapés)	37 €	Prévention routière	55 €
Banque alimentaire – Secteur de Lorient	37 €	Radio bro gwened – Pontivy	108 €
Chiens guides d'aveugles	37 €	Resto du cœur 56	37 €
Ciné Roch – Guémené sur Scorff	37 €	Rêves de clown	37 €
Cinéma Le Celtic - Baud	37 €	Sauvegarde 56	37 €
Croix rouge	37 €	Secours catholique	37 €
Eaux et rivières	37 €	Secours populaire français	37 €
Espoir amitié – Lorient	45 €	Solidarité paysans	155 €
Faire face ensemble	37 €	SOS amitié	37 €
GVA de la terre aux îles (ex. GVA Canton de Plouay)	180 €	Union des sapeurs-pompiers du Morbihan	55 €
Laryngectomisés et mutilés de la voix	37 €	Vie libre – Lorient	37 €

### RADIO BRO GWENED

Dans le cadre de son émission « Radio Bro Gwened à an hent, (RBG sur la route) », la station de radio associative du pays vannetais a fait escale à Bubry le 14 avril dernier.

Dans le Pôle enfance jeunesse, transformé pour l'occasion en studio de radio, les animateurs ont interviewé le maire et ses adjoints qui ont présenté la commune et les projets de la municipalité. Différents intervenants, acteurs de la vie culturelle, économique et associative, se sont également succédé autour du micro, en français et en breton, pour présenter une vitrine accueillante et dynamique de notre commune.

L'intégralité de cette émission est disponible sur le site de la radio.



## LA TOITURE DU FUNÉRARIVM

Ce bâtiment, autrefois vestiaire de l'ancien terrain de football, a été transformé en funérarium au début des années 1990. Le toit en plaques de fibrociment n'avait jamais été modifié et depuis plusieurs mois son étanchéité laissait à désirer. L'entreprise Loïc LE BERRE a réalisé le chantier de rénovation. Après l'intervention d'une entreprise spécialisée dans le désamiantage pour la dépose et le traitement des tôles de fibrociment, une nouvelle toiture en bac-acier a été posée. Le coût total des travaux s'est élevé à la somme de 16 250 € TTC.

## TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU TERRAIN DU PLATEAU SPORTIF



Le talus retenant l'extrémité du terrain du plateau sportif, composé de gabions (assemblage de pierres par des grillages) sur 4 m de haut, montrait des risques de rupture en plusieurs points. Le choix a été fait de déposer l'ensemble et de refaire un talus par un enrochement pour sécuriser l'ensemble. Les travaux ont été effectués par l'entreprise TP NICOL, pour un montant de 7 000 € TTC.

## UN NOUVEAU PORTAIL À L'ÉCOLE LA FEUILLAISSON



Pour répondre aux normes en vigueur (hauteur, fermeture,...), un nouveau portail a été posé à l'entrée de l'école La Feuillaissou par l'entreprise de métallerie TRIGONN de Saint-Yves, pour un montant de 3 500 € TTC. Les élèves ont fait le choix des couleurs. De l'avis de tous, il est pratique et très beau !

## INSTALLATION D'UNE BORNE ÉLECTRIQUE SUR LE PARKING DE LA MAIRIE

Le Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan (SDEM), auquel adhère la commune, a proposé l'installation d'une Borne de Recharge Accélérée pour véhicules électriques.

Cette installation, réalisée entièrement par le SDEM, fait partie d'un plan régional pour créer un maillage complet du territoire. Huit cent quatre-vingt bornes de ce type doivent être installées en Bretagne, afin de proposer des points de recharges accélérées distants d'environ 30 km les uns des autres.

La borne sera installée sur le parking de la mairie qui correspond aux critères de choix : proximité d'une source électrique, du centre-bourg, deux places de parking dédiées, recherche aisée du site pour les véhicules de passage, etc.

Le SDEM se charge de tous les travaux (étude, implantation, raccordement, gestion, maintenance) pour un montant total de 8 000 € TTC. Après déduction des aides, il restera à la charge de la commune la somme de 1 200 €.

## RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Depuis déjà de nombreux mois, une zone sud-ouest de la commune est régulièrement impactée par d'importantes coupures électriques dues à des chutes d'arbres sur le réseau Moyenne Tension traversant un secteur boisé.

La mairie a mis en demeure le propriétaire de ces bois d'intervenir pour sécuriser les lignes et ERDF en charge de ce réseau étudie actuellement les solutions pour contourner cette zone. Les solutions ne sont pas simples à mettre en œuvre, mais les problèmes occasionnés aux habitants touchés par ces coupures doivent cesser.

D'autre part, le SDEM procède actuellement à un renforcement du réseau du courant domestique, sur la zone nord de BUBRY : la mise en place de plusieurs transformateurs est programmée. Dans le même but, des lignes électriques passant dans les champs sont démontées et replacées en bord de routes pour en faciliter la maintenance, le repérage des pannes et les interventions de remise en état.



Le boulodrome a été inauguré le 20 mai dernier. Cet équipement a bénéficié du soutien financier de la sénatrice Odette Herviaux qui a versé une participation de 30 % de son coût au titre de sa réserve parlementaire grâce notamment à l'intervention de Nathalie Le Magueresse. Le coût net pour la commune s'est élevé à la somme de 24 600 € HT.

## TRAVAUX PROGRAMMÉS AU COURS DU 2ÈME SEMESTRE 2016

### VOIRIE URBAINE

Modification des règles de stationnement rue des Tilleuls.

### VOIRIE RURALE

Tricouche :

- VC de Ty caul,
- Ty neuhe Keraly.

Enrobé :

- Route de Kerboharne, à partir de Kerphilippe.

### CHEMINS DE REMEMBREMENT

Remise en état de portions de chemins de remembrement.



## RÉAMÉNAGEMENT DU BOURG DE SAINT-YVES

Suite à un passage de caméra dans le réseau d'eaux pluviales du bourg de Saint-Yves, celui-ci s'est révélé être en très mauvais état. Les travaux de réaménagement du bourg commenceront donc par une réfection de ce réseau et un effacement du réseau électrique de la place de l'église.

Une réunion d'information pour présenter le projet sera programmée au début de l'automne à la Maison des associations de Saint-Yves.

### NOUVEAU TRACTEUR



La municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur pour un coût net de l'ordre de 40 000 € après reprise de l'ancien.

## PLAN LOCAL D'URBANISME

Le zonage et le règlement du PLU ont été validés lors du conseil municipal du 27 Novembre 2015. Depuis, les personnes publiques associées (Préfecture, Lorient Agglomération, CCI, CDPENAF, Sage Blavet, Chambre d'agriculture, Conseil Général, ...) ont eu trois mois pour se prononcer sur les documents et notifier des prescriptions.

### ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique se fera du 20 juin au 19 juillet.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie, salle du conseil municipal :

- Le 20/06/2016 de 9h00 à 12h00
- Le 02/07/2016 de 9h00 à 12h00
- Le 08/07/2016 de 14h00 à 17h00
- Le 13/07/2016 de 9h00 à 12h00
- Le 19/07/2016 de 14h00 à 17h00

Les personnes intéressées sont invitées à venir consulter les documents et faire part de leurs doléances lors de ces permanences.

Suite à cette enquête publique, les documents définitifs seront établis. Pour ce faire, il faudra prendre en compte les différents avis, notamment des personnes publiques associées, avant validation définitive.



Marie-Françoise Julé, adjointe à l'urbanisme, Bruno Le Clairche, Directeur général des services de la mairie de Bubry et Gérard Bavouzet, commissaire-enquêteur en charge du dossier d'enquête publique du PLU.

## LA CHARTE ZÉRO PHYTO À BUBRY



Depuis quelques années, la commune s'est engagée par la Charte d'entretien des espaces verts des collectivités à proscrire l'utilisation des produits phytosanitaires sur son territoire.

Cinq niveaux de critères sont à remplir pour arriver au Zéro Phyto. Nous respectons maintenant les critères du niveau 2.

Pour atteindre le 3<sup>ème</sup>, il reste un critère à remplir au niveau du cimetière, considéré comme un lieu « sensible » en matière de désherbage. Actuellement deux désherbages chimiques y sont effectués par an en plus des actions manuelles.

Ne plus désherber chimiquement, nous engage à accepter quelques contraintes : temps passé au désherbage manuel beaucoup plus important (d'où un coût supplémentaire), acceptation d'une certaine végétation dans ce lieu...

Il faut savoir que d'ici peu de temps, tous les produits phytosanitaires seront interdits d'utilisation au niveau communal ; de nouvelles dispositions s'imposeront alors.

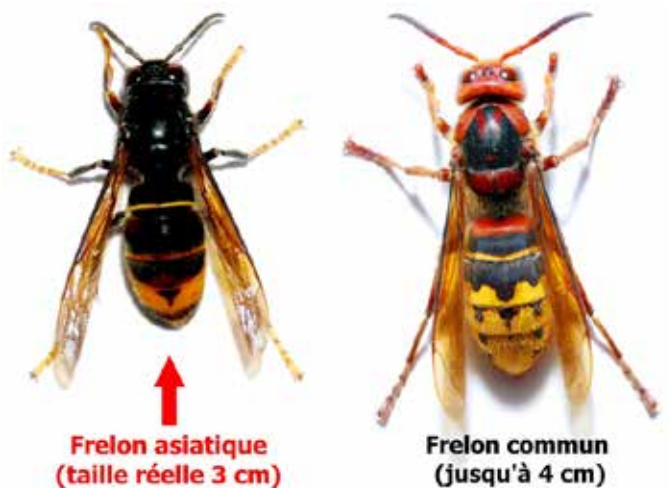
Notez que les terrains de foot (autres zones « sensibles ») ne sont plus traités depuis trois années, donc pour ces terrains, le niveau 3 est atteint.

## LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE CONTINUE !

Avec le printemps la campagne de piégeage des frelons asiatiques a redémarré. Mais cette année, si l'hiver n'a pas été froid, le printemps a été long à s'installer. Les pièges mis en place depuis mi-avril restaient vides. Ce n'est que vers mi-mai, dans la plupart des cas, que l'on a vu les reines fondatrices de ces colonies impressionnantes ressortir et que le piégeage s'est révélé efficace ; la commune avait disposé une dizaine de ces pièges dans les jardins publics.

Après le piégeage des reines fondatrices au printemps, il faudra remettre les pièges en place à partir de la mi-septembre jusqu'au début du mois de novembre afin de limiter la prolifération des nouvelles reines fécondées.

Rappel de la composition des appâts à mettre dans les pièges : 1/3 de chacun des ingrédients suivants : bière, vin blanc et sirop de fruits rouges.



## LE PERMIS DE PROSPECTION MINIÈRE DIT « DE SILFIAC »

Le permis de prospection minière déposé par la société Variscan a été validé par le gouvernement à la fin de l'année 2015. Il s'agit dans un premier temps, non pas d'exploiter mais de rechercher la présence et les teneurs en « métaux rares » des terrains, soit en pratiquant des carottages soit par détection géophysique aérienne à l'aide d'un avion équipé d'un détecteur. Les « métaux rares » recherchés : or, argent, cuivre, zinc, tungstène, germanium, ... servent, pour certains d'entre eux, à fabriquer des téléphones, éoliennes, matériels numériques, etc.

La mairie a contacté les cent quatre-vingt propriétaires des terrains concernés, situés dans la frange nord-est de la Commune, pour leur demander leur position sur la possibilité de mener des recherches sur leurs propriétés. La mairie transmettra les réponses reçues aux autorités préfectorales.

Une carte des zones concernées est consultable en mairie.

Une réunion d'information par l'association « Attention Mines » a eu lieu le 23 juin dernier.



## CHÈQUE SPORT 2016/2017 : POUR BOUGER SANS SE RUINER !



Depuis 2006, la Région Bretagne offre un **Chèque Sport** d'un montant de 15 €, destiné aux **sportifs âgés de 16 à 19 ans**.

Cette année, à compter du 1er juin, les jeunes nés en 1998, 1999, 2000 et 2001 peuvent retirer leur chèque sur [jeunes.bretagne.bzh](http://jeunes.bretagne.bzh) et le faire valoir auprès clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL).

Pour en bénéficier, il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Toutes les infos sur :  
[jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport](http://jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport)



Pour les demandes d'acte de naissance en ligne, il faut se connecter directement sur le site officiel de la commune de naissance, sinon les actes sont payants...

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE : TOUS CONCERNÉS !

### PRIORITÉS À DROITE

Depuis la fin de l'aménagement de la route de Plouay, les véhicules venant de la direction de Plouay doivent s'arrêter pour laisser passer les véhicules débouchant de la route de Kernouzig/La Madeleine. Soyez vigilants : cette intersection est désormais en priorité à droite !

De même, plusieurs intersections du centre-bourg sont en priorité à droite (ex. rue Saint-Antoine et rue des Tilleuls, rue du centre et place de l'église, etc.). Donc, tout véhicule venant de droite est prioritaire !

### LIMITATIONS DE VITESSE

La vitesse aux entrées des bourgs de Bubry et de Saint-Yves, aux abords des écoles ainsi que dans certaines zones des centres-bourgs est limitée à 30 km/h.

Pour la sécurité de tous les usagers, il est demandé aux conducteurs d'automobiles, de deux-roues et d'engins agricoles de respecter ces limitations. Merci d'avance !



Un **conteneur pour le papier**, accessible aux personnes à mobilité réduite, a été installé devant la mairie, sur le parking de la place Macroom.



L'ancien **site internet de Bubry** était hébergé sur celui de l'ancienne Communauté de Communes de Plouay. Vous avez été nombreux à constater sa fermeture il y a quelques mois.

C'est désormais Lorient Agglomération qui héberge le nouveau site de la commune.

Vous pouvez y accéder à cette adresse : [www.bubry.fr](http://www.bubry.fr).

S'il n'est pas encore tout à fait terminé, vous pouvez déjà y retrouver toutes vos anciennes rubriques. Bonne navigation !



## L'ESPACE INFO HABITAT

### QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un service GRATUIT qui s'adresse aux propriétaires de logements des vingt-cinq communes de Lorient Agglomération, pour apporter une réponse à toutes les questions liées au logement et à l'obtention d'aides financières.

### PROJETS CONCERNÉS :

- travaux de rénovation énergétique : remplacement de chaudière, isolation, changement de fenêtres...,
- travaux de maintien à domicile pour personnes âgées ou handicapées : adaptation de la salle de bain, installation d'un monte-escalier, barres, aménagements extérieurs, volets roulants motorisés...,
- travaux de remise en état des logements dégradés ou insalubres.

L'équipe de professionnels composée de cinq agents (deux agents d'accueil, deux thermiciens et une conseillère en économie sociale et familiale) peut vous proposer un accompagnement administratif, technique et financier du début de votre projet jusqu'à sa réalisation.

### CONDITIONS À REMPLIR :

- présenter un titre de propriété du logement concerné,
- justifier de ses revenus (avis d'imposition),
- le logement doit avoir plus de 15 ans,
- le projet doit concerner les travaux énoncés ci-dessus.

### COMMENT FAIRE ?

Appeler l'Espace Info Habitat au 0 800 100 601 ou au 02 90 74 72 90. A l'issue de ce premier contact, un rendez-vous à domicile pourra être proposé pour établir un diagnostic gratuit et faire le point sur le projet avant d'engager les démarches pour obtenir des aides diverses : Anah, Etat, Lorient Agglomération et parfois Conseil Départemental et Caisses de retraite.



## PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES

Lorient Agglomération, la Région Bretagne et l'ADEME soutiennent les entreprises qui veulent diminuer la consommation d'énergie de leurs bâtiments en participant au financement d'un audit énergétique et au coût des travaux nécessaires.

N° vert : 0 805 05 00 26

Courriel : ecoinfo@audelor.com

## NOUVEAU MODE DE TRI DES EMBALLAGES RECYCLABLES

Le mode de tri des emballages recyclables évolue. Désormais, on peut mettre dans les sacs jaunes :

- les aérosols, canettes, barquettes en aluminium, boîtes de conserve,
- les emballages et boîtes en carton sans résidus alimentaires, les briques alimentaires,
- les bouteilles (eau, huile ménagère, etc.), flacons (shampooing, produits ménagers, etc.),
- et aussi : les films et sachets en plastiques, les pots de yaourt et de crème, les barquettes en plastique et polystyrène.

Rappel : les verres, papiers et textiles doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet.

## TARIFICATION SOLIDAIRE DES TRANSPORTS DE LA CTRL

Pour garantir à chacun l'accès au réseau des transports collectifs en bus et bateaux, Lorient Agglomération met en place une tarification solidaire évaluée sur la base du Quotient familial tel que défini par la CAF. Les tarifs dépendent donc des revenus du foyer. Les personnes seules peuvent aussi en bénéficier.

Boutique Transports et déplacements : 02 97 21 28 29 / site : ctrl.fr

### UNE GAMME SOLIDAIRE POUR TOUS (TARIFS PAR ÂGE AU 1ER JUILLET 2016)

		Moins de 16 ans		de 16 à 25 ans		Plus de 25 ans	
	QF	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel
<b>Tarif normal</b>	<b>&gt; 800 €</b>	17,00 €	170,00 €	30,00 €	300,00 €	40,00 €	400,00 €
<b>-25%</b>	<b>551 à 800 €</b>	12,75 €	127,50 €	22,50 €	225,00 €	30,00 €	300,00 €
<b>-50%</b>	<b>451 à 550 €</b>	8,50 €	85,00 €	15,00 €	150,00 €	20,00 €	200,00 €
<b>-75%</b>	<b>351 à 450 €</b>	5,00 €	42,50 €	7,50 €	75,00 €	10,00 €	100,00 €
<b>Tarif solidaire</b>	<b>0 à 350 €</b>	5,00 €	25,00 €	6,00 €	30,00 €	7,00 €	35,00 €



## CHRYSÈLE BOUTELOUP : LE BAR'BOUCHKA

Bar, troc de livres et de vêtements, concerts.  
Lundi : 9h00-14h00,  
Mercredi et jeudi : à partir de 9h00, toute la journée,  
Vendredi : 9h00-14h00 / 17h00-1h00,  
Samedi et dimanche : à partir de 10h30, toute la journée.  
Fermé le mardi.

*Le Bar'Bouchka*  
Lann-Vihan  
56310 BUBRY  
Tél. : 02 97 51 36 95  
Facebook : Bar'Bouchka

## FABRICE ESPANA : MAÇON, TAILLEUR DE PIERRE

Depuis 20 ans, Fabrice Espana entretient et restaure le patrimoine breton. Maçonnerie à l'ancienne, taille et pose de pierres, ravalement à la chaux.

*Fabrice Espana*  
Rue Ker Hélène  
56310 BUBRY  
Tél. : 06 23 83 01 96  
Courriel : espanaf@wanadoo.fr  
site : www.fabrice-espana.com



## FRÉDÉRIC MOREL : CONSEILLER IMMOBILIER

Estimation et mise en vente de biens immobiliers. Suivi des dossiers jusqu'à la signature de l'acte notarial.

*Frédéric Morel*  
56310 BUBRY  
Tél. : 06 15 90 79 99  
Courriel : f.morel@facilis.immo  
Site : www.facilis.immo  
(rubrique : « Nos agents »)



## AURÉLIE LE GOFF : L'HAIR ZEN

Salon de coiffure mixte, avec ou sans rendez-vous.  
Lundi : 14h00-19h00  
Mardi, mercredi, vendredi : 9h00-19h00  
Samedi : 9h00-17h00  
Fermé le jeudi.

*L'Hair zen*  
6 Place du commerce  
56310 BUBRY  
Tél. : 02 97 27 45 78



## JÉRÉMY DORÉ : CARRELEUR, CHAPISTE

Pose de revêtements de sol et de mur : carrelage, pavés, faïence. Coulage de chapes traditionnelles.

*Jérémy Doré – Maneblaye – 56310 BUBRY*  
Tél. : 07 78 47 02 04  
Courriel : jeremydore@outlook.com



## CARINE CORBEL : ARCHITECTE

Diplômée de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Bretagne, HMONP (Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre). Elaboration des projets et suivi des travaux de construction, extension, rénovation, réaménagement intérieur ou rénovation thermique. Adaptation des projets aux besoins, budget et environnement des clients. Prise en charge jusqu'à la livraison du bâtiment, ou missions partielles jusqu'au dossier de permis de construire ou d'appels d'offres.

*Carine Corbel - 8 rue des oiseaux - Kerscaven – 56310 BUBRY*  
Tél. : 06 82 36 92 98 - Courriel : corbel.architecte@yahoo.fr

## LE SKATE-PARK



Depuis décembre 2015, nous avons un skate-park à Bubry : quelle chance !

Malheureusement, nous constatons régulièrement des comportements à risques : enfants de moins de 8 ans jouant sur le terrain, voitures stationnant entre le skate-park et le bâtiment préfabriqué des Tréteaux de Bubry...

Pour la sécurité de tous, respectons les consignes d'utilisation du site !

### RAPPEL DES CONSIGNES D'UTILISATION DU SKATE-PARK

Le skate-park est réservé aux jeunes de plus de 8 ans pratiquant des activités de glisse telles que : roller, skate-board, trottinette, vélos.

Pour des raisons de sécurité, il faut au moins deux personnes présentes simultanément sur le lieu.

Le port de protections (genouillères, coudières, casque,...) est obligatoire.

Le site est sous la responsabilité des utilisateurs.

Pour la sécurité de tous, les véhicules motorisés doivent être garés sur le parking de la salle polyvalente.



*Les jeunes élus ont participé à la cérémonie du 8 mai.*

### LES PROJETS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Préparation d'une pièce de théâtre,

Journée intergénérationnelle avec les résidents de l'EHPAD.

## LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

### LES ANIMATIONS DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES



Activité peinture pendant une matinée de jeux libres

Dans l'optique de son rôle d'accompagnement des professionnels de l'accueil à domicile des jeunes enfants et des parents, le relais propose une diversité d'animations permettant aux enfants de passer d'agréables moments de jeux et de découvertes avec l'adulte qui s'occupe de lui en journée. Assistantes maternelles, gardes à domicile mais aussi parents, grands-parents ou oncles et tantes sont les bienvenus pour passer un moment privilégié avec l'enfant.

Nous vous invitons à venir découvrir nos matinées de jeux libres animées par la responsable du relais mais aussi nos animations assurées par des intervenants extérieurs : l'éveil musical avec Vincent Porrot, l'éveil

corporel avec Claude Colleu ou encore l'éveil sensoriel avec Sandra Colineau. Autant d'occasions pour les enfants, comme pour les adultes de découvrir de nouvelles activités à faire ensemble et souvent reproductibles à la maison.

Des animations sont aussi organisées exclusivement pour les assistantes maternelles, pour les soutenir dans l'exercice de ce métier très prenant. Les professionnelles qui le souhaitent ont ainsi eu la possibilité de passer leur PSC1 en fin d'année et de participer à des soirées thématiques, qui ont été l'occasion de se questionner sur ses pratiques professionnelles pour les faire évoluer en fonction des nouvelles connaissances concernant le jeune enfant. Et dernièrement les assistantes maternelles se sont retrouvées en soirée pour fabriquer des instruments de musique !



Atelier de découverte sensorielle avec « l'Atelier bulle »



Chasse à l'oeuf dans le Parc Caudan

## LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET L'ACCUEIL DE LOISIRS

### RAPPELS À L'ATTENTION DES PARENTS

Pour les inscriptions de vos enfants en cours d'année :

- Merci de respecter les délais d'inscription prévus, que ce soit pour les TAP ou l'accueil de loisirs. En effet, ces inscriptions permettent de pouvoir organiser au mieux l'accueil de vos enfants et leur prise en charge par les intervenants ou le personnel communal.

A noter : depuis le mois d'avril, l'accueil périscolaire (garderie) de 15h30 à 16h30 est remplacé par un TAP ludique les mardis et vendredis pour les enfants de l'école La Feuillaison, et les lundis et jeudis pour les enfants scolarisés à Teir Dervenn.

Renseignements : Pôle enfance jeunesse : 02 97 27 58 02, ou mairie : 02 97 51 70 07.

Les formulaires et les programmes sont disponibles sur le site internet de la commune ou en mairie.

### RESTAURANT SCOLAIRE DU MERCREDI

Pensez à inscrire à l'avance vos enfants pour le restaurant scolaire du mercredi, comme pour les autres jours de la semaine, afin qu'un nombre de repas suffisant puisse être prévu.

# ENFANCE ET JEUNESSE

## LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Depuis le mois de janvier, aux TAP, on a appris des danses country avec Jessica, à fabriquer un sténopé (ancêtre de l'appareil photo) avec Nelly qui nous a aussi aidés à construire un billard japonais et un jeu de puissance 4, on a joué du djembé avec François et des percussions avec Nathalie, on a fait des bijoux, parlé en anglais et dansé avec Julie, on a fait un dessin pour le concours Gastounet de la sécurité routière avec Guy et Marie, du sport avec Ireck de Profession Sport 56 et des jeux collectifs avec Julie, Christiane et Véronique, on a tricoté avec Nathalie et Marie et on a décoré le char de la kermesse avec Julie et l'Amicale laïque ! On s'est bien amusés et on a appris plein de choses !



## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Le semestre a été animé à la médiathèque : une exposition sur les lavandières et les lavoirs présentée dans le cadre des Deiziu du Pays de Lorient, une autre sur les harpes celtiques avec une intervention de Clotilde Trouillaud auprès des élèves des trois écoles de Bubry et un concert de Lune bleue trio à Saint-Yves, une conférence sur l'art thérapie, le démarrage des « Petits ateliers du mercredi » et, toujours, l'accueil des bébés lecteurs les jeudis matins et les réunions du club « De fil en aiguille » le jeudi après-midi !

A venir, une exposition sur les musiciens bubryates préparée par Poar ar 'leur !, une vente des livres déclassés de la médiathèque,...



Clotilde Trouillaud a montré aux écoliers comment on se sert d'une harpe et ensuite, chacun a pu jouer quelques notes !



Cécile, Odile, Hélène et Nicole ont parlé avec les élèves du temps, pas si lointain, où on lavait le linge au lavoir.



Les « Petits ateliers de la médiathèque » se déroulent les mercredis de 14h30 à 16h30, pendant les périodes scolaires.

Les enfants, accompagnés d'un adulte, peuvent venir y faire des loisirs créatifs, écouter des histoires ou bien jouer à des jeux de société,...

Un programme mensuel sera édité à partir de septembre.

## A LA DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX HORIZONS...

**Les enfants de maternelle** ont exploré les habitats du monde : des Esquimaux aux Indiens, ils ont fait le tour de la Terre à travers les livres, la musique et les chants avec la dumiste Isabelle Canova, la rencontre lecture avec les écoles du réseau et la sortie des PS-MS au ranch Calamity Jane de Languidic.



**Les enfants d'élémentaire** ont eu le privilège de travailler avec un artiste, Sylvain Texier et les studios MAPL de Lorient afin de créer et d'enregistrer un CD de deux titres puis d'en réaliser la pochette. Ces immersions culturelles se sont prolongées par de nombreuses sorties dans différentes villes : salon du livre de Lorient, spectacles au Grand Théâtre, découverte du centre historique de Vannes et du château de Suscinio, classe de ville à Nantes.



Les CM en classe de ville à Nantes



**Et comme chaque année, d'autres activités...** Le projet « Lire et faire lire » (des bénévoles viennent lire des histoires aux maternelles), le projet « Les grands lisent aux petits » (des enfants de CM lisent des albums aux enfants de maternelle), la lecture et l'emprunt de livres à la médiathèque, l'enseignement de l'anglais dès le CP, des séances de cinéma pour toutes les classes...

**Des rencontres sportives** dès la PS dans le cadre de l'USEP, des séances de piscine du CP au CE2, des séances de patinoire pour les CE1-CE2. Sans oublier les activités variées pratiquées gratuitement par les enfants des écoles publiques lors des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Tous nos remerciements aux parents, à la Mairie de Bubry et à Lorient Agglomération qui nous ont aidés à réaliser tous ces projets.

Pour encore mieux découvrir notre école et nos activités, rendez-vous sur notre site internet : [www.ecole-lafeuillaissou-bubry.ac-rennes.fr/](http://www.ecole-lafeuillaissou-bubry.ac-rennes.fr/)

A l'Ecole Teir Dervenn, encore une bonne année dynamique passée malgré les épreuves conjoncturelles qui ont bien évidemment affecté les personnels et les enfants. Mais une année scolaire c'est aussi beaucoup d'activités, de projets et de nouveautés qui nous permettent d'essayer de rendre la vie plus généreuse et optimiste en construisant nos élèves pour leur permettre d'appréhender le futur avec plus de sérénité par la culture et la connaissance.

Ainsi, nous avons vécu une année scolaire bondée de moments, de découvertes joyeuses !

- **Invitation** à l'école du **Bagad de Saint-Yves** avec la présentation des instruments et musiques aux élèves.

- **Visite** de l'école à la **réserve des loups «Coat-Fur»**. Les élèves ont pu observer de véritables loups.

- **Visite** à la médiathèque de l'exposition «Laïcité et Droits de l'Homme» par l'association 123 BUBRY.

- **Election** des représentants du **Conseil municipal des jeunes** en la mairie de Bubry.

- **Visite** par les CP et classe des Grands au musée du loup à **«Le Cloître Saint-Thégonnec»**.

- **Rencontre** organisée par l'U.S.E.P. au **«P'tit bal breton»** par la classe des Maternelles CP.

- **Cinéma** pour la classe des Grands à Baud : **«Le garçon et le monde»**.

- **Ciné concert** intitulé **«Malec dans la ville»** à Inzinac-Lochrist pour les maternelles /CP.

- **Spectacle de Noël** offert par la municipalité.

- **Cinéma** pour la classe des maternelles/CP **«Lilla Anna»** à Baud.

- **Fête de Noël** dans la salle de l'ancien presbytère sur le thème **«Voyage autour du monde»** pour les maternelles/CP : spectacle de chants présenté aux parents par les élèves suivi des cadeaux du Père Noël (offerts par l'Association de parents



d'élèves et amis de l'école).

- **Visite** par la classe des Grands -dans le cadre de notre étude du «Moyen-âge»- des **archives départementales** : l'archivage, les manuscrits du Moyen-âge, exercices de calligraphie par les élèves.

- **Spectacle TRIO «White»** pour les maternelles CP à Hennebont.

- **Rencontre «découverte d'un instrument : la harpe»** pour les classes des Grands et des maternelles/CP avec la harpiste Clotilde Trouillaud à la médiathèque de Bubry.

- **Classe transplantée au «Ranch de Calamity Jane»** pour la classe des maternelles/CP/CE1. Les élèves ont découvert la vie des indiens, pratiqué le tir à l'arc, soigné des animaux, dîné au saloon avec «soirée chamalow autour du feu», écouté des histoires, des musiques, vu des danses, fabriqué des colliers indiens... et eu la chance de passer une nuit dans un véritable tipi !

- **Cinéma** pour la classe des CP et des Grands **«Le Petit Prince»**.

- **Rencontres du «Printemps des maternelles»** pour la classe des maternelles.

- **Visite** -dans le cadre de notre thème d'étude «Le Moyen-âge»- du **Château de Suscinio**, sur la presqu'île

de Rhuys dans le golfe du Morbihan. Découverte de danses, costumes et instruments d'époques et visite commentée du château et des marais.

- **Rencontre «Rallye lecture»** de la classe des maternelles/CP, organisé par le réseau des écoles.

- **Fête de l'école** : présentation de pièces de théâtre de la classe des Grands sur le thème du «Moyen-âge» et chants des élèves de maternelle/CP sur le thème «Voyage autour du monde». Remise des prix pour les élèves qui nous quittèrent vers le collège.

Et nous ajouterons à cette liste les douze séances **piscine** des CP/Grands ainsi que les visites régulières de la classe des maternelles/CP à la **médiathèque**.

Et l'année se termina...

Mais nous ne manquerons pas de remercier toutes celles et ceux qui nous ont accompagnés afin d'encadrer les élèves au cours de ces nombreuses activités sportives et culturelles. Nous remercions également la municipalité puis les personnels communaux et le personnel de l'école et de la médiathèque, toujours présents à nos côtés pour les élèves. Merci aussi au personnel qui a si soigneusement encadré les élèves les lundis et jeudis soirs dans le cadre des temps d'activités périscolaires. Et enfin, nous n'oublions bien évidemment pas les membres de notre association de parents d'élèves qui œuvrent continuellement afin d'organiser des activités au bénéfice de l'école et sans lesquels nous ne pourrions pas effectuer ces sorties.

*Les enseignants*







Cette année aura permis aux enfants de faire connaissance avec leur nouvelle maîtresse, Delphine. Les cinquante-sept enfants de l'école ont participé aux activités sur notre thème de l'année, le patrimoine. Les visites à la médiathèque et à l'extérieur ont été riches d'apprentissages.



Cette année, la classe de Delphine, le cycle 2, s'est essayée aux patins sur glace ; une première fois pour bon nombre des enfants.

L'école, dans son réseau, a devancé la réforme du collège. Cette année, quelques professeurs du collège de Plouay et de Guémené ont fait quelques interventions avec les enfants. Elles seront bien plus nombreuses l'année prochaine. L'objectif est de faciliter le passage entre l'école primaire et le collège.



L'école Sainte-Hélène rentre dans une phase de travaux. Il faut remettre le bâtiment au goût du jour. Tout cela est rendu possible grâce à l'investissement des équipes de parents. Cette année, pour la



## LE MOT DES FUTURS COLLÉGIENS

Nous avons passé beaucoup de moments amusants dans nos années de primaire. Nos activités : parc aventure, Branféré, le Puy du Fou, la classe de neige, Bothoa, la balade du père Nicolas.

Kéren : j'ai bien aimé le primaire car on m'a bien accueillie et j'ai hâte au collège.

Rafael : j'ai bien aimé les sorties scolaires, je n'ai pas aimé les flash mobs des kermesses, j'ai bien aimé le football dans la cour de récréation.

Clément : j'ai bien aimé le sport comme la balle aux prisonniers, j'ai bien aimé le foot, et les maths.

Maël : j'ai bien été accueilli. Mon sport préféré est le football et la balle aux prisonniers. Ma sortie préférée est l'île de Groix.

Lou-Anne : j'ai bien aimé ma primaire et ma maternelle mais j'ai hâte au collège. Au revoir l'école Sainte-Hélène.

Clarisse : j'ai bien aimé le parc aventure, la classe de neige, les kermesses. Mais ça va faire bizarre d'aller au collège.

première fois, nous avons eu une bourse aux vêtements, une rando-noz, en plus des différentes manifestations que les Bubryates connaissent déjà bien. C'est cette implication des parents qui permet aux enfants de profiter de différentes activités comme l'équitation, la patinoire ou la classe de neige l'année prochaine.

Toute l'équipe éducative souhaite de bons moments d'été aux Bubryates. Nous vous disons à bientôt pour une rentrée scolaire le jeudi 1er septembre 2016.

**Pour tout contact : 02 97 51 71 52  
ecolepriveebubry@gmail.com**

# RÉSIDENCE LOUIS ONORATI

## ÇA BOUGE À LA RÉSIDENCE !

Marie-Annick et Colette qui assurent le service animation de la résidence Louis Onorati proposent quotidiennement des activités aux résidents : atelier floral, cuisine, travaux manuels, jardinage, etc.

Les personnes âgées bénéficient aussi des interventions d'Ireck, animateur de l'association Sport 56, qui leur fait pratiquer des exercices physiques et ludiques dans le but de maintenir leur mobilité.

Des bénévoles et des associations interviennent également, de façon ponctuelle ou régulière, en proposant des ateliers, des goûters ou encore en animant des après-midi festives, etc.

Tous nos remerciements pour leur implication et leur générosité à : Annette, Marjorie, Monique, Louissette, le Bagad Koh, les Kalonnen derv Bro Pondi, les danseurs de country d'Inguiniel, le Club des amis et retraités, les enfants et les animateurs du Pôle enfance-jeunesse, les chorales de Bubry et de Guéméné, Balibouzaj, le Club canin, Ferdinand et Michel, Yvette, Jean-Claude et Marie-Thérèse, les artistes qui exposent leurs créations à la résidence, les bénévoles qui aident à emmener les résidents en promenade, l'Amicale des sapeurs-pompiers.

Et bien sûr, un grand remerciement également aux cuisiniers et cuisinières de la résidence pour les délicieux gâteaux qu'ils préparent pour les goûters !





## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Le CCAS assure un Service d'aide à domicile (SAAD), pour les personnes de plus de 60 ans et/ou porteuses d'un handicap.

Ce service fonctionne tous les jours de la semaine. Il permet aux personnes aidées de maintenir leur autonomie, de rompre leur isolement, de rester à leur domicile personnel et leur apporte un soutien moral et physique grâce à un personnel formé et compétent.

Le personnel a pour mission :

- une aide pour les tâches ménagères,
- une aide à la préparation des repas,
- une aide aux actes essentiels et de confort de la vie quotidienne, tout en gardant du relationnel.

Ce service est financé par les personnes elles-mêmes, par l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie), les mutuelles ou les caisses de retraite.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au CCAS : 02 97 51 71 86

### LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE EN QUELQUES CHIFFRES

En 2015, il y a eu 13 084 heures d'intervention pour un total de 90 bénéficiaires.

Concernant ces usagers :

- 65 % sont des femmes,
- 81 % ont un âge compris entre 75 et 95 ans, dont 55 % ont entre 85 et 95 ans.

Environ 75 % des heures réalisées relèvent de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) octroyée par le Conseil départemental.



Debout, de gauche à droite : Claudine, Sandrine, Marie-Annick, Nadia, Marion et Vanessa.  
Assises, de gauche à droite : Nathalie, Sophie et Carla.

## UNE VINGTAINE DE MOULINS SUR LES RIVIÈRES BUBRYATES

Avec son réseau hydraulique important sur le versant du Scorff au Nord et celui du Blavet au Sud, Bubry a toujours connu sur ses ruisseaux et rivières une grosse activité de meunerie.

Nous sommes en mai 1789, Joseph, laboureur du village de Nanquenec, pousse sa brouette chargée de trois sacs de blé. Il chemine tranquillement le long du bief (toujours visible de nos jours) pour se rendre au moulin de Bréтинio chez son ami meunier Louis afin de moudre les derniers sacs de sa maigre moisson de 1788, un cyclone ayant détruit les récoltes cette année-là. Cette maigre mouture permettra cependant à sa famille de survivre jusqu'à la prochaine moisson.

En arrivant aux abords du moulin dont la roue à aubes tourne, montrant l'activité de ce dernier, des éclats de voix lui parviennent. Il reconnaît son ami Louis, fort mécontent devant le fournier (personne chargée de prélever le grain, la farine, le cidre, le pain) du château de Coët Diquel venu percevoir le droit banal sur la farine. Un quart de la production du meunier prise sur le grain des laboureurs était ainsi coopté. Cet impôt devient de plus en plus lourd pour le meunier et pour le laboureur. Moulins et fermes appartiennent alors pour la plupart aux châtelains ou autres hobereaux. Devant cette injustice et cette misère grandissantes dans les villages, la jacquerie gronde.

Louis et Joseph décident de conserver de se rendre à l'église du bourg, à l'heure de la messe afin d'apporter en breton et de faire écrire en français par le prêtre leurs récriminations sur les cahiers de doléances mis en place dans les frairies, ou paroisses, de Bubry et de Saint-Yves (les communes seront créées le 14 décembre 1789). Certains des moulins, aujourd'hui sur les communes voisines de Quistinic, Inguiniel et Lanvaudan, faisaient alors partie de la frairie de Saint-Yves.

En juillet 1789, après les émeutes de Rennes, la Révolution française s'amplifiera jusqu'à la prise de la Bastille le 14 juillet et le retour du roi Louis XVI de Versailles à Paris. Le 4 août 1789, la fin des banalités avec droit sur les moulins, les fours à pains, la chasse dit droit de garenne (passible de la peine de mort en cas de braconnage) sera promulguée par le roi. Les moulins deviendront biens de l'état et ne seront revendus aux meuniers qu'en 1793, au plus fort de la révolution.

Ces moulins poursuivront inlassablement au fil de l'eau leurs services pour le bien de la population locale avec parfois d'autres activités comme la production de tan (broyage d'écorces de chênes ou de châtaigniers pour les tanneries) à Guémené ou de papier à Lignol.



André Le Sciellour et Pierre Le Bigot

## DE MEUNIER À MINOTIER

Daniel Guégan, passionné par la vie de ces moulins, a répertorié sur les cartes dites De Cassiny 1600 et sur les cartes d'état-major de 1820 à 1860 une vingtaine de moulins sur les ruisseaux et rivières de la commune. Un moulin à vent au lieu-dit Ty Guen a même été découvert. Ce dernier venait suppléer le moulin à eau de Chauzel lorsque l'étiage de l'étang était insuffisant pour faire tourner la roue. Daniel s'est aussi rendu sur les sites répertoriés. Certains moulins ont disparu mais d'anciens biefs ou étangs à sec témoignent de leur présence. Les moulins encore bien visibles ont trouvé une autre vocation en devenant résidences principales ou secondaires (Hédédec), ou lieux de villégiature (Botconan).

Depuis des décennies, chaque jour du côté de Brulé d'en haut (Le Bigot) et de Brulé d'en bas (Le Stunff), le bruit spécifique des turbines en action signifie que ces deux moulins sont bien en activité. Deux moulins liés familialement car les Le Bigot et les Le Stunff ont un ancêtre commun venu de la région de Naizin s'installer à Bubry comme meunier. Du fait du mariage des deux sœurs Le Bigot avec deux frères Le Stunff, le moulin Brulé d'en bas change alors de patronyme.

## LE MOULIN LE BIGOT

Depuis 1973, Pierre le Bigot, en collaboration avec son père Jo, a tenu les rênes du moulin. Ce moulin est dans la famille depuis les années 1900. Il a été modernisé en 1951 par l'achat d'un des premiers moulins dits pneumatiques électrifiés par le grand-père de Pierre. Avec son ouvrier André Le Sciellour, Pierre perpétue la tradition meunière de la maison Le Bigot transmise de génération en génération.

## LE MOULIN LE STUNFF

Depuis 1998, après une formation dans la meunerie et divers stages dans des moulins, Bertrand Le Stunff a succédé à ses parents au moulin de Brulé d'en bas. Un moulin qui est dans la famille depuis 1907, repris par les frères Le Stunff en 1933 puis par François en 1970.

Le moulin compte à ce jour onze salariés et continue de se moderniser afin d'optimiser le travail des ouvriers. «Tout en veillant à la tradition et à la qualité des farines que nous livrons dans les quatre départements bretons, spécifiquement dans les boulangeries, crêperies, pâtisseries, pizzerias» précise Bertrand. «Nous livrons aussi du blé noir, spécialité de la maison, dans toute la France en répondant aux nombreux cahiers des charges de nos clients et en restant réactifs aux attentes».

Bertrand, comme il aime à le dire, veille chaque jour «aux grains» et à la vie de son moulin familial.

Cette activité est liée au Brandifroust depuis des siècles par un «droit d'eau fondé en titre» (Cassiny) qui permet au moulin d'utiliser la force motrice pour actionner les meules. Un droit toujours d'actualité pour ces meuniers qui régulent le flux des eaux par le débit des étangs évitant les inondations en amont (le bourg) et en aval.

*Yves Le Carrer*



*Florian, Jean-Pierre et Bertrand Le Stunff*

## LISTE DES MOULINS RÉPERTORIÉS SUR LES RIVIÈRES DES PAROISSES DE BUBRY ET DE SAINT-YVES

**BRANDIFROUST** : moulins de Perros, Bréтинio, Coët Diquel, Moulin du Duc, Melin gress (millet), Brulé d'en haut (blé), Melin greveur (seigle), Brulé d'en bas (blé noir) et de Villeneuve.

**GOUCH MOUT** : moulins de Chauzel (eau) et de Ty Guen (moulin à vent).

**MANÉANTOUX** : deux moulins à Manéantoux et un à Goh velin.

**KERLESHOUARNE** : moulins de Kerleshouarne, Dago, Chauzel et Poblave.

**KERBASTARD** : moulins de Kerbastard, La glaie, Hédeneç, Botconan, Herdec, Tallené et Sebrevet.

## PLÉDÉ AVEIT EN DOUAR-PRI !

Just-èl é pep tachad ar en tamm douar-man o devoa saùet hur ré goh o zier get er pèh e gaùent édan o zreid ha tro-ha-tro dehé : mein, douar-pri, koédaj, foèn, plouz,... Dré lojik é hellamp enta stadein penaos é vezé laket én o saù gozimant rah 'bèh er mangouérieu ag hur bro get mein ha douar-pri. Ha nétra kén !...

Èl-man éma bet en treu genomp-ni ar er mézeu tré betek en achumant ag en Eil Brezél-Bed, kourz donédigèh er simant.

A-gement ti-mein bet masonet get mortér douar-pri e zo dehon mangouérieu deu dal, liammet étrézé get un harp a vein vil béet ér mortér.

Ledan er-walh int : étré 60 cm ha 80 cm bennek, mar a-wèh muiohik revé o ferh... Saùet sonn hag a-blom get masonériou vat, er mangouérieu-sen e choma yah hag é stad vat get ma vé berpet un doenn én o lein. Pèh zo, a pa gouèh en doenn éh a er glaù a-herr énné hag, a-vihan de vras, é num gaùant goall-aozet, betek kouéhel.

Neuzen é vé ret ha rekis o hampenn...

De getan-penn é tigeija er masonér er vein e vo implijet geton én-dro. De héli é kempenna hénnèh é vortér.

Ur masonér urhiet mat é chonjeu geton, e glaskei moarhat gobér én-dro get er restadeu douar-pri e oé oeit d'obér mortér get en haní en dévoé saùet er batimant : azé éma en danùé deija, ne goustá tamm nétra 'bet, nen dès ket ken'meit o héjein get deur, ha doujein e hrant doh kalitéieu analein ha gwéùndér er vangouér : biù 'vo mangouérieu er batimant-sé !...

Ur masonér ha nen dès ket bet tro ha léh de geijein doh kévrédigèhieu a-sort get Maisons Paysannes de France ha Tiez Breiz-Maisons et Paysages de Bretagne,-hag e gasa en diù anehé ur pikol-boh labour kélevein diar er mod de restaorein hur batimanteu koh-, e vo téchet de aléjein é vortér get jibl ha simant. Er mep mortér e chervije eùé d'obér er joenteu. Ur vangouér "varù" 'vo honnèh neuzèn', én arbenn ma ne analei ket anehi a-gaoz d'er simant. Dahlet 'vo er glebaj ér vangouér, dizurhieu ha diézemanteu de héli. D'oc'hpenn aveit kement-sé, dré mand é reut ha díbleg en danùé-sé, ne vo ket kén ag er gwéùndér e glaskér dré ret ha rekis aveit rein tro ha léh d'er batimant labourat dré natur.

Moarhat huès komprenet neuzèn, me lennériou vat, m'éma azé en dalh : choéjein de implijein en teknikeu ha danùéieu masonerèh a-goh aveit rein tro ha léh d'er rummadeu-man 'za de brofitein ag en trezolieu e gaùér hoah tro-ha-tro deomp. Mes pegeheit e padéi ?...



Sur ce mur, les joints, trop épais, ne s'intègrent pas dans l'existant.

## PLAIDOYER POUR LA TERRE ARGILEUSE !

Comme partout en ce bas monde, nos anciens ont bâti leurs maisons avec ce qu'ils trouvaient sous leurs pieds et autour d'eux : des pierres, de la terre argileuse, du bois, du foin, de la paille,... Ainsi, en toute logique, nous pouvons tabler sur le fait que tous les murs de chez nous furent érigés avec des pierres hourdées à la terre argileuse. Et rien d'autre !... Il en fut ainsi dans nos campagnes jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale environ, et l'arrivée du ciment.

Les murs de chaque maison en pierres maçonnées au mortier de terre argileuse comportent deux parements, liés entre eux par un blocage de vilaines pierres noyées dans le mortier.

Ils sont larges : entre 60 cm et 80 cm, parfois plus selon leur rôle... Érigés solidement et d'aplomb par de bons maçons, ces murs demeurent en bon état tant qu'ils ont une toiture à leur sommet. Cependant, quand le toit tombe, la pluie s'engouffre rapidement en leur sein, ce qui les met à mal jusqu'à la ruine.

Alors faut-il les refaire...

Tout d'abord, le maçon trie les pierres qu'il va réutiliser.

Puis vient le temps de faire du mortier. Le maçon attentif à ce qui l'entoure cherchera sans doute à réutiliser la terre argileuse qui servit de mortier à celui qui bâtit le bâtiment : elle est déjà là, ne coûte rien du tout, ne demande rien d'autre que d'être mélangée à de

l'eau, et respecte les qualités de perspiration du mur : ce mur, il sera vivant !...

Le maçon qui n'a pas rencontré d'associations telles que Maisons Paysannes de France et Tiez Breiz-Maisons et Paysages de Bretagne,-qui mènent un gros travail de sensibilisation quant à la manière d'aborder le bâti ancien-, aura tendance à faire un mortier de sable et de ciment qui servira aussi pour faire les joints. Cela donnera un mur "mort", car dans l'incapacité de perspirer à cause du ciment. Conséquence : le ciment retiendra l'humidité, qui créera des désordres. De plus, le ciment, dur et rigide, perturbera le besoin de souplesse indispensable pour permettre au bâtiment de travailler naturellement.

Sans doute aurez-vous donc compris, chers lecteurs, qu'il y a là un réel enjeu : appliquer les techniques de maçonnerie d'antan pour permettre aux générations futures de profiter des joyaux qui nous entourent encore. Mais pour combien de temps ?...





**D**ans le cadre de la Fête Annuelle de Sonerion Bro-Gwened/Morbihan, le Bagadig Sant-Ewan Bubri a participé au Concours de 5ème Catégorie des Bagadoù et Bagadig du Morbihan le jeudi 5 mai à Vannes. Pour l'occasion, les dix-huit sonneurs du Bagadig menés par Jean-François LE STUNFF ont joué une suite de sept minutes composée d'airs traditionnels du Pays Pourlet et Vannetais. A la suite de sa belle prestation, le Bagadig a terminé 1<sup>er</sup> des douze formations engagées dans sa catégorie. C'est un beau succès et une belle route qui s'ouvre à tous ces jeunes du Bagadig, que l'on retrouvera progressivement dans les rangs du Bagad Sant-Ewan !



**R**entrez dans l'art 2016 : encore une belle édition de la journée de découverte des arts plastiques organisée par l'association Bubry'arts ! Elle a eu lieu le samedi 15 mai et a comblé les artistes de tous âges qui y ont participé.



**A** la fin du mois de mai, Louissette Le Corre et ses élèves ont exposé leurs travaux de l'année à la médiathèque. On a pu apprécier le talent et la créativité des artistes !

**P**our fêter la Saint-Patrick à la mode irlandaise, le Comité de jumelage nous a conviés à une soirée festive dans le bourg de Bubry. Dans un premier temps, les musiciens ont animé le petit marché de producteurs d'Ar vadelen et ont ensuite rejoint le centre-bourg où ils ont joué dans les bars. Une belle première... à rééditer !



**L**es bénévoles de l'association Porh Sant-Ewan ont réalisé des travaux et des aménagements dans la Maison des associations de Saint-Yves. Les deux petites salles du rez-de-chaussée et le couloir ont été repeints et lambrissés, les toilettes du couloir rénovées et un lave-vaisselle a été installé dans la cuisine. Merci à tous pour cette action citoyenne !



## CETTE ANNÉE, LA SAISON A ÉTÉ EXCEPTIONNELLE POUR L'ASB !

L'équipe fanion réintègre la 1ère division de district après une absence de 13 ans, l'équipe B monte en 3ème division de district et les filles réalisent un excellent parcours en finissant à la 4ème place du championnat départemental !

Le samedi 30 juillet, l'ASB fêtera son quatre-vingt-quinzième anniversaire !

Au programme :

A 14h00 : rencontre intergénération

A 17h30 : match régional : GSI de Pontivy / US Montagnarde

Pour clore cette journée bien remplie, les membres de l'ASB et leurs sympathisants se retrouveront en soirée à la salle polyvalente autour d'un buffet campagnard.

## RANDEMENT POURLET

Cette année, la randonnée Pourlet aura lieu le samedi 20 août. L'association d'animation du Pays Pourlet, Jean-Charles Lefranc et les Randonneurs du Brandifout nous donnent rendez-vous à la salle polyvalente à 14h00 pour le départ.

Le thème décliné sera : «Des nuages et des Hommes... histoire de ne pas oublier l'essentiel».

A l'issue de la balade, aux environs de 17h00, un pot sera offert par la municipalité.

## OBJET MYSTÉRIEUX

Que suis-je ? Où suis-je ?



## JOURNÉE « CHAPELLES OUVERTES »

Le dimanche 21 août, la municipalité organise une journée d'exposition de créations artistiques dans les chapelles de la commune.

Les personnes désirant exposer leurs travaux doivent prendre contact avec Nicole Guillemot, responsable de cette opération, au 06 75 21 93 31 ou en mairie.

A l'issue de cette journée, un concert du Duo Arrin, aura lieu dans la chapelle Sainte-Hélène, à 17h30.



## FORUM DES ASSOCIATIONS

Un forum des associations, organisé par la municipalité, aura lieu le 3 septembre à la salle polyvalente, de 10h30 à 17h00.

La commune bénéficie d'un réseau d'associations important couvrant de nombreux domaines aussi bien culturels que sportifs, éducatifs ou ludiques.

Ce forum permettra aux associations de présenter leurs activités et leur fonctionnement et il permettra aux visiteurs d'avoir une vue d'ensemble sur l'offre associative communale dans toute sa diversité.

Je suis un repère de nivellement IGN et j'indique l'altitude de l'endroit où je suis scellé. Vous me trouverez sur le mur de l'église du bourg de Bubry, côté place des tilleuls. Je signale que ce point culmine à 105 m d'altitude, avec une variation possible de +/- 1 m par rapport au niveau 0 qui a été déterminé à Marseille où il est matérialisé par un « repère fondamental » scellé dans les locaux du marégraphe, bâtiment historique installé sur la corniche de Marseille.

Réponse :



## BAGAD SANT-EWAN BUBRY SAISON 2016-2017

Afin de préparer l'avenir, le Bagad Sant-Ewan Bubri recherche ses futurs sonneurs qui seront la relève de demain au sein du Bagad.

Le Bagad dispense des cours de cornemuse, bombarde, caisse-claire, percussions, pour les enfants à partir de 7 ans. Ces cours sont assurés par des professeurs de musique diplômés.

**Renseignements :**

**Guénahel PÉRICO : 06 87 23 21 98 ou**

**Jean-François LE STUNFF : 02 97 51 30 27**

## COURS D'ITALIEN

Les cours d'italien dispensés par Giustino et Muriel à l'initiative du Comité de jumelage reprendront à partir du début septembre 2016, le samedi à 14h00 dans la salle attenante à la médiathèque.

**Renseignements : 02 97 51 78 58 - agnes.coetano@orange.fr**



## COURS DE DJEMBÉ

**Projet d'ouverture de cours de djembé pour :**

- les enfants à partir de 8 ans,
- les jeunes à partir de 13 ans,
- les adultes.

La création des groupes jeunes et adultes dépendra du nombre d'inscrits, avec possibilité de fusionner les deux tranches d'âges s'il n'y a pas assez d'inscription dans l'une ou l'autre.

Ces cours auraient lieu le mercredi, en fin d'après-midi, dans une salle du rez-de-chaussée de la médiathèque.

**Renseignements :**

**François Kernen**

**Tél. 06 80 23 10 45**



## LES SAVONS D'HÉLÈNE COURSES DE CAISSES À SAVON LE SAMEDI 17 SEPTEMBRE

### Les savons d'Hélène



Bubry

#### AU PROGRAMME :

##### Rue de Sainte-Hélène

De 10h00 à 13h00 :

- descentes de qualification,
- descente de présentation,
- descentes chronométrées (3 à 4 descentes par caisses).

De 13h00 à 14h00 : Pause repas pour les coureurs.

De 14h00 à 17h30 :

- descentes de Poules (établies lors des qualifications),
- courses en «parallèle» (deux caisses par course),
- descentes ludiques pour les caisses éliminées du concours.

18h00 : Remise des trophées !

##### Place de la mairie

En accès libre de 11h00 et 19h00 :

- visite des paddocks (stands des caisses à savon en course) et vote du public pour la meilleure équipe,
- exposition de vieux tracteurs,
- jeux...,
- stand secourisme,
- buvette/restauration.

Pour que cette journée soit réussie et le plaisir partagé, pour la mise en place, le démontage et l'animation des différents stands (buvette, jeux, etc.) dont le nombre n'est pas arrêté (nous sommes ouverts à toute proposition), nous en appelons à la participation de tous...

Toute personne motivée pour nous accompagner dans cette aventure est la bienvenue !

*Pour toute demande, proposition ou coup de main, n'hésitez pas à nous contacter :*

*Ludo : 06 32 15 57 30*

*Benoît : 06 84 79 46 93*

*Nico : 02 97 08 08 65*

*Ou par courriel : lessavonsdhelene.asso@yahoo.fr*

## L'ATELIER BULLE

### COURS D'ARTS PLASTIQUES

Les cours d'arts plastiques pour les enfants de 5 à 10 ans reprendront le 27 septembre.

Ils auront lieu tous les mardis, hors vacances scolaires, de 17h15 à 18h30.

Les inscriptions peuvent se faire par courriel, téléphone ou lors du forum des associations, le 3 septembre.

### RÉALISATION D'UNE FRESQUE VÉGÉTALE

L'Atelier Bulle organise pour les enfants à partir de 7 ans un stage de découverte et d'initiation à la réalisation d'une fresque végétale sur le mur de la médiathèque.

Ce stage se déroulera sur deux mercredis après-midi, les 7 et 14 septembre, de 14h30 à 15h30.

Une petite participation sera demandée. Inscription par téléphone, courriel ou pendant le forum des associations.

Contact : Sandra Colineau – Tél. : 07 83 50 17 54 - [latelierbulle@gmail.com](mailto:latelierbulle@gmail.com)



## PERMIS DE CHASSE À 0 €

La Fédération départementale des chasseurs du Morbihan lance une opération « Permis de chasse à 0 € » à destination de toutes les personnes âgées d'au moins 15 ans, résidant dans le Morbihan, et souhaitant découvrir et pratiquer la chasse.

Renseignements :

Site : [www.chasserenbretagne.fr/fdc56/](http://www.chasserenbretagne.fr/fdc56/)

ou Fédération de chasse : 02 97 62 11 20

ou Michel Guillemot, président de la société de chasse de Bubry : 02 97 51 33 06 / 06 08 83 20 85.

## CONCERT SPECTACLE AU PROFIT DE LEUCÉMIE ESPOIR 56

SAMEDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE - 20H30

Salle des fêtes de Plouay

Avec : le Bagad Sant-Ewan Bubry, les Bugalé Melrand, les Kilt Brothers, les flûtistes de Spered bro Ploué

Entrée : 10 €

Renseignements et réservation : 02 97 51 73 99 (HR)

## REMISE DE MÉDAILLES AU JUDO CLUB



Le mercredi 15 juin, Bruno Arnaison, enseignant diplômé d'état, a remis leurs nouvelles ceintures aux judokas du club de Bubry.

Cette année encore, les sportifs du Judo club ont obtenu de bons résultats dans les compétitions. A noter, la médaille de bronze obtenue par Cyril Gorius, dans la catégorie des moins de 60 kg, lors de la Coupe régionale des ceintures de couleurs qui a eu lieu à Quimperlé.

## NAISSANCES

Noah CHAMBERLIN GARNIER	25 décembre
Nathan GUYON	14 janvier
Méen MORIN	31 janvier
Nino DUBOIS	17 février
Maxence LARTIGUE	13 mai
Gabriel LE CROM	31 mai
Lidwine LE GUENNEC	16 juin

## MARIAGES

Sabrina DEFORGES et Bruno LE BAIL	30 avril
Karyne CHAMPROBERT et Gwenn-Loïc LE BOURLOUT	14 mai
Carine CORBEL et Pierre-Marie GUILLOUX	14 mai

## DÉCÈS

Mathurin LE STUNFF	31 décembre
Jean LE MESTRÉALLAN	5 janvier
Monique LE CORNEC, épouse PERRON	6 janvier
Pierre LE QUELLEC	10 janvier
Jeannine BOUTIER, épouse LOMBARD	13 janvier
Suzanne RAUD, veuve LE FERRAND	20 janvier
Marcel CHRISTIEN	23 janvier
Maria GUILLEMOT, veuve GUILLEMOT	2 février
Thierry VIVIEN	3 mars
Jeanne TANGUY, veuve FIOT	5 mars
Mélanie GOUARIN, veuve LE GOFF	6 mars
Pascaline LE GAL, veuve GUÉGAN	7 mars
Joseph TANGUY	14 mars
Michel LE BADÉZET	3 avril
Céline RIVALAN, épouse JAN	13 avril
Guillaume ALLENO	19 avril
Armel BÉVAN	19 avril
Louis LE GAL	20 avril
Louis PERRON	14 mai
Martine LE ROUZO, épouse LE SAUX	3 juin
Bertin EVANO	5 juin
Louis GUILLEMOT	11 juin
Germaine EVENO, veuve Jilet	14 juin
Hélène HELLEC, veuve PICARD	15 juin

## AOÛT

- 7 Fête de Kerboharne
- 15 Pardon de Saint-Armel
- 13 - 15 Fêtes locales à Saint-Yves
- 20 Randonnée pourlet
- 21 Journée « Chapelles ouvertes » suivie d'un concert dans la chapelle Sainte-Hélène
- 28 Pardon de Saint-Guénaël

## SEPTEMBRE

- 3 Forum des associations
- 4 Pardon de Saint-Clément
- 11 Repas des Aînés
- 17 Course de caisses à savon
- 18 Pardon de la Salette
- 18 Salon animalier du Club canin à Kerscaven
- 25 Pardon de Saint-Trémeur

## OCTOBRE

- 1 Loto de l'école La Feuillaion
- 2 Pardon de Saint-Hervé
- 8 Repas du Comité de jumelage
- 11 - 22 Exposition de Poar ar'leur ! à la médiathèque
- 15 - 16 Rassemblement moto de Desmo Breizh 56
- 22 Fest-Noz du Bagad
- 30 Marché du Terroir

## NOVEMBRE

- 5 Repas de l'école Teir Dervenn
- 11 Commémoration du 11 novembre
- 12 Soirée concert de Team Euro Side
- 19 Goûter du Club des amis et Retraités
- 26 Repas de l'ASB
- 27 Fest-dé du Club des amis et retraités
- 28 Repas des Randonneurs du Brandifout

## DÉCEMBRE

- 3 Fête de la Sainte-Barbe
- 3 Marché gourmand de l'école Sainte-Hélène
- 13 Arbre de Noël de l'école Sainte-Hélène
- 15 Spectacle de Noël offert par la municipalité aux écoliers

# RETOUR EN IMAGES

L'ÉTAPE BUBRYATE DE L'ESSOR BRETON

LA RANDONNÉE DE POAR AR 'LEUR !



LE TRAIL DU BRANDIFROUT DU COMITÉ DES FÊTES



LA SOIRÉE CONCERT DE BEC'H BA'R LOJ



CONCERT DE LUNE BLEUE TRIO À LA MAISON DES ASSOCIATIONS DE SAINT-YVES

